**La végétation de la forêt de Sainte Hélène**

* **Nom pour BDD:**

Associations végétales Sainte Hélène

* **Nom complet :**

Contribution à l’étude des associations forestières de la forêt de Sainte Hélène

* **Abrégé :**

FloShPs

* **Résumé :**

En 1968, au cours de sa thèse, Jean Timbal a défini et cartographié les associations végétales de la forêt de Sainte Hélène Il a aussi précisé leurs relations dans l’espace et dans le temps avec les facteurs édaphiques de cette forêt.

* **Objectifs :**

Inventorier la forêt de Sainte Hélène pour en définir les associations floristiques et les relier à l’étude pédologique précédente réalisée par François Le Tacon.

* **Protocole de prélèvement et d’observation :**
  + **Fichier Placettes :** (FloShPs\_placettes\_pour\_BDD.xlsx)

183 placettes d’étude ont été inventoriées par Jean Timbal par prospection de façon à inventorier tous les types de sol définis par l’étude pédologique de François Le Tacon.

* Colonne A : localisation

C’est la combinaison de l’abréviation de l’étude et du numéro du point de relevé.

* + - Colonne B : Placette unitaire (PAU)

Comme il n’est pas appliqué de traitement particulier à la placette unitaire, elle prend la même appellation que la localisation.

* + - Colonne L : Pente

Jean Timbal a indiqué, soit une mesure d’angle, soit une estimation visuelle. Dans ce dernier cas, les angles indiqués ressortent d’une analyse spatiale effectuée par Nathalie Leroy à partir des coordonnées des placettes.

* + - Colonne N : Exposition

Elle a été indiquée par Jean Timbal par cadrants de 22,5°.

* + - Colonne P : position topographique

Jean Timbal a précisé uniquement les positions de plateau. Les autres positions indiquées résultent de l’observation du plan topographique de l’échantillon effectuée par F. Gérémia.

* **Peuplement :**

En chantier

* **Floristique :**
* Les données floristiques sont issues de la base SOPHY. Cette dernière a visiblement été alimentée à partir du tableau des relevés annexé à la thèse de Jean Timbal. Les numéros indiqués dans cette base n’indiquent pas les relevés, mais l’ordre dans lequel ils sont présentés dans ce tableau. En outre, les espèces éliminées des analyses comme Pinus strobus et Pinus sylvestris n’apparaissent pas. En décembre 2018 et janvier 2019, F. Gérémia a vérifié et complété les relevés grâce aux carnets de terrain de Jean Timbal.
* Relevé selon la méthode Zuricho-Montpelliéraine, Braun Blanquet 1932 sur des placettes de surface variant de 100 à 400m2 pour les secteurs à strate herbacée très rare.
* Dates : les 183 relevés ont été effectués au mois de juillet 1967.
* Singularités : Elles concernent les plantes poussant sur les chemins, à proximité du relevé, ou, pour l’épicéa, issus de plantation.
* strates utilisées :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intitulé strate | définition | code |
| arborescente | Ligneux > 7m | A |
| arborescente haute | Strate supérieure d’une strate arborescente à 2 niveaux | A1 |
| arborescente basse | Strate inférieure d’une strate arborescente à 2 niveaux | A2 |
| arbustive | Ligneux > 50cm et < 7m | B |
| arbustive haute | Strate supérieure d’une strate arbustive à 2 niveaux | B1 |
| arbustive basse | Strate inférieure d’une strate arbustive à 2 niveaux | B2 |
| arbustive et/ou herbacée | Pour Rubus fruticosus et Vaccinium myrtillus, entre 0 et 2 m de haut | B/H |
| ligneux herbacés | Ligneux de hauteur inférieure à 50 cm y compris les semis de l’année | H/G |
| herbacée | Ligneux < 50 cm et herbacées de toutes hauteurs, y compris les bryophytes humicoles | H |
| indéterminée | Ligneux pouvant se trouver dans n’importe quelle strate | ? |

* coefficients utilisés :

|  |  |
| --- | --- |
| coefficient | définition |
| + | Espèce rare que l’on peut éventuellement manquer. |
| 1 | Espèce de recouvrement < 5% de la surface du relevé et que l’on ne peut pas manquer. |
| 2 | Espèce très abondante couvrant moins de 5% de la surface, ou couvrant entre 5 et 25 % de la surface du relevé |
| 3 | Espèce couvrant entre 25 et 50% de la surface du relevé |
| 4 | Espèce couvrant entre 50 et 75% de la surface du relevé |
| 5 | Espèce couvrant entre 75 et 100% de la surface du relevé |

* recouvrement :

ATTENTION : Les recouvrements des strates (%) excèdent la somme des coefficients ; mais en absence de méthode pour les corriger, ce sont les valeurs relevées sur le terrain qui ont été intégrées dans la base.

* **Pédologie :**

En chantier

* **Publications :**

TIMBAL J. (1967). Contribution à l’étude des associations forestières de la forêt de Sainte-Hélène (Vosges), Faculté des Sciences d’Orsay, 101 p +annexes

TIMBAL J. (1973). La végétation de la forêt de Sainte-Hélène (Vosges), Vegetatio Vol. 27 : 267-321

**https://link.springer.com/article/10.1007%2FBF02387328**